



Informations générales complémentaires :

Lieu de stage :

Session décentralisée avec site à définir par la structure locale (formule « Au plus près... »)

- Site prévu :
- Adresse :
- Gare la plus proche
- Distance de la gare
- Possibilités hébergements proches de la radio :
- Remarque : la structure qui accueille s'engage à faciliter l'accès au lieu de formation, par exemple en assurant l'accueil du formateur à la gare de grand trafic la plus proche et son transfert vers le site de formation et/ou le lieu d'hébergement en proximité repéré.

Horaires prévus : (à titre indicatif, et pouvant s'adapter à une prise en compte raisonnée des déplacements des stagiaires ou de contraintes locales)

- 1^{er} jour : 10h00 à 18h00 (soit 8 heures)
- 2^{ème} jour : 9h00 à 17h00 (soit 8 heures)
- Post-formation éventuelle par email et/ou téléphone

Attestation de stage :

- Délivrée à l'issue du stage elle en précisera la durée et les éléments pédagogiques détaillés

Données logistiques :

Application : Session à Sillé-le-Guillaume (en Sarthe, Pays de la Loire, 30 km à l'ouest du Mans, gare sur place)

Studio dans le cadre de la Cité Scolaire avec les équipements de la radio et les salles et équipements du Lycée

Ou studio en ville, avec salle de réunion, espace cafétéria, etc...

Hébergement sur place possible (prévoir 50 €) ou au Mans

Restauration du midi à la cafétéria de la Cité Scolaire pour moins de 5 €

Application : Session décentralisée avec site à définir par la structure locale

Salle de réunion, de travail. Ecran de projection, paperboard, matériel radio selon stage à mettre à disposition.

De préférence dans la radio pour être au plus près de la réalité quotidienne

Prévoir la pause repas la plus brève et la plus simple possible

Données pratiques :

Financement des formations :

- Coût pédagogique d'une session décentralisée de 2 jours (16 heures) par stagiaire : 960 €
- Coût pédagogique d'une session sur notre siège en Sarthe, sur 2 jours, par stagiaire : 760 €
- Coût pédagogique d'une session décentralisée de 1 jour (8 heures) par stagiaire : 560 €
- Coût pédagogique d'une session sur notre siège en Sarthe, sur 2 jours, par stagiaire : 380 €
- Financement possible par OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agréé (AFDAS,)

Inscription et règlement

- Vous recevez : un descriptif de stage, un devis, une convention à compléter,
- Ces documents sont à communiquer à votre OPCA pour étude du financement
- Vous retournez le devis signé pour préinscription
- Vous nous retournez deux exemplaires signés de la convention, accompagnés d'un acompte de 50% ou de l'engagement de votre OPCA.
- Règlement du solde à l'échéance du module et remise de l'attestation de stage

Débit

- En cas de dédit de l'entreprise à moins de 10 jours avant le début de la formation ou en cas d'abandon pendant la formation, sauf cas de force majeure, l'organisme de formation retiendra l'acompte versé et pourra, conformément à l'article L920.9 du code du travail, exiger le règlement des dépenses engagées pour la réalisation de la formation du stagiaire par l'organisme ayant effectué l'inscription.

Vos interlocuteurs

Coordination administrative :

Direction et négociations:

Eric Lucas

Franck Pohu

02 43 20 34 67 / 06 08 82 79 87

formation@frequence-sille.org contacts@frequence-sille.org

freqsille@aol.com

Gestion administrative des dossiers :

Jean-François Rogeon 02 43 20 34 67

jf.rogeon@frequence-sille.org

Adresse postale :

Fréquence-Sillé / Formation

Cité Scolaire Paul Scarron

Route de Mont Saint Jean

72140 Sillé-le-Guillaume

France

Accès aux documents : www.frequence-sille.org, « services », « formation professionnelle »

<http://frequence-sille.org/newsite/>

http://frequence-sille.org/newsite/?page_id=179



L'équipe des formateurs :

Eric Lucas

Evelyne Poincheval

Franck Pohu

Jean-Luc Lambert

William Fosse

Denise Barstow : appui occasionnel sur « radio et éducation » et en cas de situation de stage en anglais ou multilingue.

(Voir les qualifications et compétences dans la fiche descriptive de chaque stage)

D'autres intervenants, extérieurs à notre organisme, peuvent être éventuellement sollicités, pour répondre à des attentes spécifiques devant mobiliser des compétences particulières.

Coordonnées bancaires de l'organisme

Règlement par chèque à l'ordre de : Fréquence-Sillé
A adresser à :
Fréquence-Sillé
Route de Mont Saint Jean
72140 Sillé-le-Guillaume
France

Virement bancaire à :

FSE Fréquence-Sillé 72140 Sillé-le-Guillaume

Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine

IBAN : FR76 1790 6001 1204 2863 7500 145

BIC : AGRIFRPP879

Code banque : 17906

Code guichet : 00112

Numéro compte : 04286375001 Clé : 45